

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 3 mai 1960

1. Présentation des requêtes.
2. Lecture des requêtes.
3. Rapports des comités.
4. Avis de questions ou d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Interpellations.
7. Motion.

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

29 mars.—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement de ce qui suit:

1. Le gouvernement du Canada a-t-il employé des psychiatres pendant chacune des dix dernières années?
2. Dans le cas de l'affirmative,
 - a) quel département les a employés?
 - b) qui étaient-ils?
 - c) combien chacun d'eux a-t-il reçu?
3. Relativement aux renseignements fournis au Sénat par le ministère de la Justice le 15 mars, Hansard du Sénat, 1960, p. 369, ces psychiatres ont-ils recommandé la clémence pour chaque personne condamnée à la peine capitale de 1950 inclusivement au 10 mars 1960?
4. Si la réponse est négative, quel est le nombre de ces cas pour lesquels il n'y a pas eu de recommandation de clémence, de leur part?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Reid:

31 mars.—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement de ce qui suit:

1. Le gouvernement fédéral a-t-il conclu un accord pour aider le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique aux fins de la construction d'une nouvelle voie publique devant faire partie de la route transcanadienne entre Port-Mann et Abbotsford et Chilliwack?
 - a) Dans le cas de l'affirmative, quelle aide financière ou quelle part de la construction de cette nouvelle voie publique le gouvernement fédéral a-t-il approuvée?
2. Si l'on a consenti une aide financière pour le nouveau tronçon de la route transcanadienne, cette aide dépassera-t-elle les montants déjà octroyés sur la présente route transcanadienne, depuis le pont Pattullo jusqu'à Abbotsford?